

MAJ le 27/01/2023

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| L'engagement du Président | 3 |
| 1) Le respect des principes fondamentaux | 3 |
| Qui sommes-nous ? | 4 |
| L'environnement | 4 |
| 1) L'eau une ressource indispensable | 4 |
| 2) Les énergies | 6 |
| 3) Le tri sélectif et la revalorisation | 7 |
| 4) L'approvisionnement des articles textiles | 8 |
| 5) La protection de la biodiversité | 8 |
| Démarche Qualité | 9 |
| 1) RAL 992/1 | 9 |
| 2) Membre du Cercle du Propre | 10 |
| 3) L'éthique des affaires | 10 |
| Démarche Sociale | 11 |
| 1) L'amélioration des conditions de travail | 11 |
| 2) L'amélioration du climat social | 12 |
| 3) Quelques indicateurs sociaux | 12 |
| 4) Partenariats | 12 |
| 5) Évaluation Biom | 13 |
| Annexe 1 – Charte d'engagement des entreprises adhérentes au GEIST | 15 |
| Annexe 2 – Plan d'action 2022 – 2023 | 16 |

L'engagement du Président

Notre entreprise apporte auprès de ses clients professionnels, entreprises et collectivités, une prestation de service en entretien et/ou en location-entretien d'articles textiles. Cette prestation constitue un point d'équilibre et de convergence entre nos clients, nos collaborateurs et collaboratrices, nos partenaires et les autres acteurs qui interviennent sur notre marché.

Je souhaite vivement que notre société continue à apporter à tous ses clients une prestation de qualité basée notamment sur des valeurs de proximité, de réactivité et de pérennité. Je souhaite associer à cette démarche chacun des collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise, convaincu que leurs compétences et leur savoir-faire seront les meilleurs atouts pour y réussir.

Je suis convaincu que nos engagements et les actions que nous avons initiés, comme celles que nous allons initier, en matière de RSE serviront également à apporter à tous nos clients un service de qualité, dans une perspective équitable et citoyenne.

Notre démarche RSE se décline autour de 3 axes :

- L'environnement
- La qualité de nos services
- L'humain

Je m'engage à mettre en œuvre les ressources nécessaires à nos ambitions, dans le respect de l'équilibre de notre société. Je souhaite intégrer dans notre démarche d'amélioration continue nos partenaires et fournisseurs pour qu'ils nous aident à mettre en place des prestations conformes aux attentes de nos clients.

Georges RENOUE

1) Le respect des principes fondamentaux

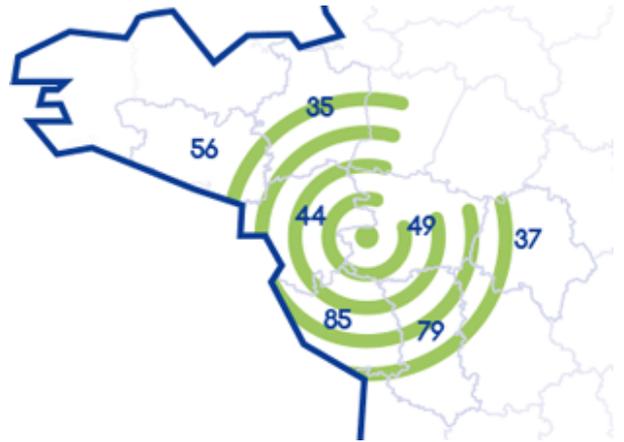
Les valeurs de la Société BTM sont issues d'une philosophie humaniste. Ces valeurs sont : être respectueux, être solidaire, être loyal, être brave, être digne de confiance, être juste, être responsable, être déterminé, être tolérant, être acteur de la société (Baden Powell).

Elles constituent le socle de notre performance sociale, environnementale, économique, et portent notre capacité à « construire ensemble ».

Notre culture d'entreprise impose un respect dans les relations avec autrui, une solidarité entre les équipes, un sens de l'exemplarité.

Qui sommes-nous ?

- Création en 1948 par M. et Mme RENOU
- Entreprise Familiale : 3^{ème} Génération
- Activités principales :
 - Location-Entretien de linge plat, de vêtements de travail et d'équipements sanitaires
 - Blanchisserie Industrielle
- Plus de 400 clients répartis principalement sur les départements 44, 49 et 85.
- 1 site de production de 4000 m² à Beaupréau-En-Mauges
- Effectifs : 47 salariés



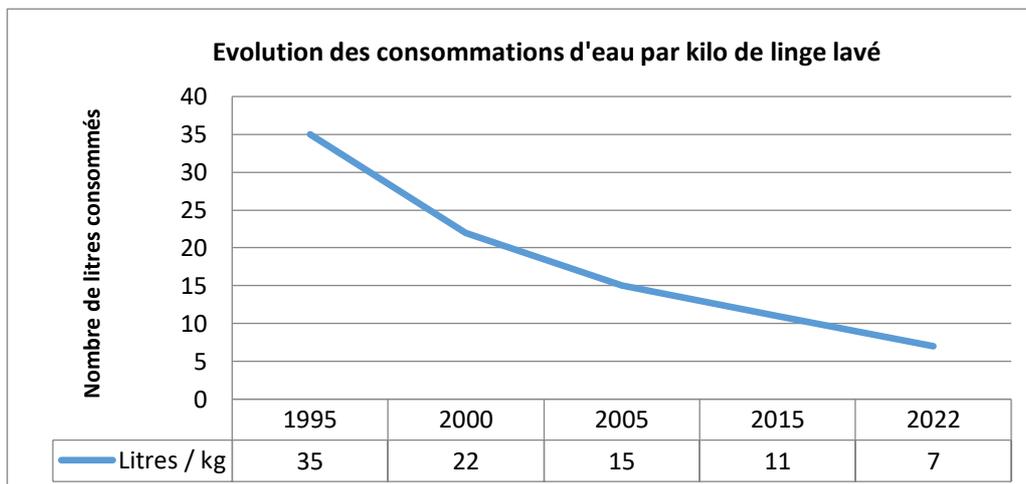
L'Environnement

BTM s'engage dans une démarche continue visant à prendre en compte les enjeux environnementaux dans l'ensemble de son organisation. Ce geste permet principalement de réduire l'impact de son activité sur l'environnement et également d'inciter ses fournisseurs, collaborateurs, clients au partage des bonnes pratiques.

1) L'eau une ressource indispensable

Dans l'activité de blanchisserie, l'eau est effectivement une ressource indispensable. Déjà, il faut noter que contrairement au lavage ménager, le lavage industriel permet d'économiser 70% d'eau (selon une étude de l'ETSA : European, Textile Service Association). Notre site est concerné et respectueux de la rubrique 2340 de la nomenclature des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et donc soumis à nombreuses réglementations.

Sur notre site, notre consommation en eau n'a cessé de diminuer comme le montre le graphique ci-après du fait de notre volonté d'innover et d'utiliser des procédés toujours plus performants (programmes à basse température, recyclage des eaux de rinçage,...) en partenariat avec nos fournisseurs (matériel et lessivier).



Sur notre site de Beaupréau, qui est équipé de matériel neuf, la consommation d'eau est actuellement de **6 à 7 litres / kg de linge traité** grâce à la mise en œuvre d'un nouveau procédé OXYGUARD 40 (ECOLAB) qui détient l'écolabel européen.

Tenir compte de la ressource en eau c'est également préserver sa qualité.

C'est tout d'abord en agissant à la source, dans le process même :

Cette même étude de l'ETSA, mettait en évidence que le lavage industriel contrairement au lavage ménager permet et a pour effet positif pour les ressources en Eau une réduction de 85% de produits lessiviels. Le dosage des produits lessiviels est en effet géré par un système informatisé qui fournit **la juste dose** en fonction des articles textiles, des salissures et du poids de linge lavé.

Depuis début 2008, les produits lessiviels utilisés sont sans phosphates. Ils sont également biodégradables à 90%. D'autre part, notre site de production est contrôlé mensuellement par notre fournisseur de produits lessiviels afin de s'assurer de l'efficacité des programmes de lavages des articles textiles traités et de vérifier leur impact environnemental.

D'autre part, en plus de limiter la consommation en eau, le nouveau process de lavage – à basse température et en limitant l'utilisation du Chlore – mis en œuvre sur notre site contribue à diminuer la pollution rejetée : la pollution chimique et la pollution thermique.

Mais aussi limiter l'impact de notre activité sur l'environnement en contrôlant nos rejets :

Notre site est raccordé aux réseaux d'assainissement collectif et est équipé de systèmes de contrôle et de prétraitement en accord avec la réglementation et les prescriptions de la collectivité (convention de rejet en place) pour la préservation de la station d'épuration réceptrice. Nos eaux de lavage sont traitées selon leurs caractéristiques afin d'optimiser les adjonctions de produits lessiviels dans les cycles de lavage.

Sur notre site, nos prétraitements comprennent :



- Un abaissement de la température avec des échangeurs thermiques au plus près des tunnels de lavage (EOP d'ECOLAB),
- Une régulation du pH effectuée en sortie de l'échangeur pour avoir une régulation la plus linéaire possible sans interférence thermique,
- Un bassin tampon avec rétention pour une opération de dégrillage des eaux usées, afin d'éliminer les peluches et tous corps étrangers avant le rejet en station. Grâce à la régulation de nos rejets dans le réseau de la collectivité, ce process permet de lisser les « pollutions » : nous ne rejetons pas aux heures de pointe dont est soumise la STEP, mais avec une préférence la nuit.

Des autocontrôles sont en place avec l'enregistrement du débit, du pH et de la température ainsi que la réalisation d'analyses d'eau pour vérifier la bonne conformité de nos rejets.

Les produits lessiviels que nous utilisons sont stockés (livraison en container donc aucune manipulation par les agents) sur rétention individuelle en respectant leur compatibilité chimique.

2) Les énergies

Nos collaborateurs sont formés et sensibilisés aux limitations des consommations d'énergies, notamment, grâce aux formations « protection de l'environnement et développement durable », ainsi qu'à la publication des objectifs. Ils sont d'ailleurs incités à éteindre le matériel électrique (machines, ordinateurs, éclairage Led) en cas d'absence ; les locaux de passage sont équipés de commutateurs d'éclairage Led avec de détecteur de présence.

Sur le site de Beaupréau, les équipements mis en place sont neufs et au gaz direct. Le propane étant un gaz naturel avec un fort pouvoir calorifique et également étant l'un des gaz les moins polluant, ce qui engendre une moindre consommation de Gaz pour chacun des besoins (calandrage, séchage, lavage...). L'utilisation d'une énergie à « gaz » permet une meilleure souplesse de la production. Les matériels au gaz direct permettent de gagner en calories par rapport à tout autre système de chauffage (limitation de pertes de calories).

De plus, les échangeurs thermiques installés, permettent en plus d'abaisser la température des rejets, de chauffer l'eau d'alimentation par récupération des calories des eaux usées et ainsi d'économiser toujours plus d'énergie (EOP).

Le générateur de vapeur est contrôlé régulièrement pour vérifier que la combustion soit correcte et que les émissions de gaz rejetées dans l'atmosphère soient conformes à la réglementation.

Enfin, la mise en place des programmes de lavage à basse température nous a permis de consommer moins d'énergie. La phase de séchage a également été réduite grâce à la mise en place de nouveaux séchoirs équipés de sondes capables de mesurer le taux d'humidité dans le linge en cours de traitement et donc ne pas le sécher inutilement le textile.

La flotte de véhicules composée de camions sous Norme EURO 5 et 6, permet à limiter au maximum les émissions de gaz polluant. De plus, nous ajoutons de l'Adblue au carburant des véhicules dans le but de réduire les émissions d'oxyde d'azote. Pour limiter notre impact, les tournées de livraison sont organisées par secteurs géographiques et le taux de remplissage des camions est optimisé au maximum afin de gagner du temps et d'économiser des énergies. La consommation moyenne de carburant est passée de 22L/100km à 16L/100km de 2014 à 2022. Les chauffeurs-livreurs sont sensibilisés à l'éco-conduite par l'intermédiaire de stages et formations qu'ils suivent. En 2022, plus de 591 000 km ont été parcourus sur notre secteur géographique.



3) Le tri sélectif et la revalorisation

Le principe de la location-entretien est un mode de consommation durable d'une part la qualité et la durée de vie des articles textiles proposés à nos clients et d'autres part le remplacement d'articles à usage unique par des tissus réutilisables. L'entreprise accorde de l'importance au tri de ses déchets. C'est pourquoi des actions sont en place pour gérer et les limiter au maximum :

- Utilisation de sacs d'emballage réutilisables et lavables pour récupérer le linge sale chez les clients au lieu de sacs en plastique,
- Procédure de tri sélectif avec différents bacs à ordures (revalorisation des textiles, cartons, films plastiques, emballages, palettes bois et ferrailles...). Les déchets dangereux tels que les D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), aérosols, huiles... sont repris conformément à la réglementation et en partenariat avec des sociétés spécialisées. Les contenants de produits lessiviels sont consignés et ainsi systématiquement repris par nos fournisseurs,
- Sensibilisation des collaborateurs au respect du tri sélectif,
- Réparation des articles textiles endommagés par nos clients, grâce à un service « couture » pour assurer la pérennité des textiles et limiter la consommation d'articles neufs,
- Procédure de revalorisation des articles textiles usagés par des solderies et le programme RENAISSANCE TEXTILE. Le recyclage va permettre de donner une seconde vie aux textiles pour créer des isolants, des chiffons, des sièges de voitures ou encore à la réutilisation de la fibre textile en nouveau tissu. Il va en outre permettre d'éviter de jeter dans les circuits traditionnels ou de traitement de déchets, en diminuant, par conséquent les volumes de textiles incinérés ou enfouis qui ont un impact écologique. En 2022 c'est plus 15 tonnes de textiles qui ont été revalorisées,
- Des dons de tissus ont également été réalisés au profit d'associations engagées dans le soutien du personnel soignant pendant la pandémie de Covid-19 ou encore pour des associations engagées dans la protection animale,
- Depuis 2019, une vente annuelle au sein de nos locaux est organisée afin de brader nos textiles pour une seconde vie auprès des particuliers de notre secteur (retour linge client suite à un changement de prestataire, ou un changement de décoration d'un restaurant par exemple, fin de série).

BTM pratique une gestion économe des ressources et le recyclage de ses déchets.



4) L'approvisionnement des articles textiles

BTM accorde beaucoup d'importance à la qualité des relations avec ses fournisseurs, dont la plupart ont une histoire forte. Notre entreprise favorise également la proximité avec ses fournisseurs et mise sur des relations loyales et de longues durées. En effet, 62 % de nos fournisseurs sont locaux (rayon inférieur à 90 km) et 98% situés en France, la majorité travaillant avec BTM depuis plus de 10 ans.

Une politique d'achats responsables est également en place car nos fournisseurs sont membres de l'Organisation International du Travail et certifiés Oko-Tex. Ils utilisent donc du coton contrôlé et issus du commerce équitable. Pour s'assurer des bonnes pratiques de nos fournisseurs nous réalisons une enquête annuelle avec une attention particulière portée envers le non-recours au travail forcé et au travail des enfants (26% part fournisseur textile ayant au moins 1 label écoresponsable).

BTM accorde une sélection rigoureuse des fournisseurs et des articles avec un sourcing préférentiel en France – **les draps, housses de couette et taies sont tissés et confectionnés en France dans les Vosges**. Une adéquation des articles textiles à l'usage qui est attendu est mise en place afin d'optimiser la durée de vie du linge. Les approvisionnements sont gérés au mieux afin d'éviter les doublons et les déplacements des transporteurs.



5) Protection de la biodiversité

BTM s'engage au quotidien dans la protection de la biodiversité avec notamment l'installation en mai 2021 de deux ruches sur son site de Beaupréau.

Un engagement a également été pris auprès de la commune Mauges Communauté afin de pérenniser l'entretien du merlon et à conserver les haies bocagères qui sont placées sur notre terrain.



Démarche Qualité

1) RAL 992/1

En partenariat avec le Cabinet Hohenstein, BTM est certifié au Label Qualité RAL-GZ-992/1 Linge professionnel depuis 2017. La certification RAL-GZ-992 est une norme européenne qui est une continuité de la Norme NF 14065 de la méthode RABC.

Le label RAL-GZ-992/1 consiste à :

- Respecter de nombreuses directives de qualité et de contrôle concernant les bonnes pratiques d'une blanchisserie industrielle,
- Garantir une qualité élevée sur la prestation de Location-Entretien d'articles textiles,
- Avoir un traitement des textiles rationnels et respectueux de l'environnement.



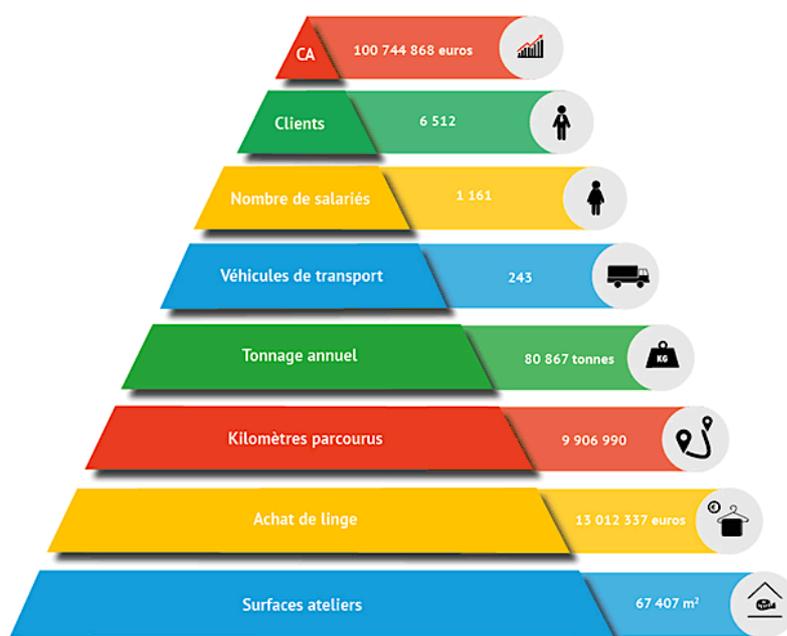
2) Membre du Cercle du Propre

BTM est membre du Cercle du Propre depuis près de 20 ans. Le Cercle regroupe 27 blanchisseurs indépendants – loueurs de linge. Il s’agit de structures familiales et d’entreprises de taille humaine. Nous allions au quotidien la pointe technologique de notre matériel et le respect de nos engagements environnementaux. Ce groupement offre :

- Un service de proximité et personnalisé avec plus de souplesse,
- Un traitement individualisé de chacun de nos clients,
- Un échange de savoir-faire,
- Des référencements et des conditions intéressantes grâce à la synergie du groupe.



Le Cercle du Propre en quelques chiffres :



3) L'Éthique des affaires

La société BTM considère que la satisfaction de ses clients est sa principale raison d’être.

Tous nos collaborateurs doivent respect et conseil aux clients depuis la contractualisation d’un partenariat, jusqu’à la manière de les mettre en œuvre ; ils doivent ainsi proposer l’offre la plus adaptée possible aux besoins concrets de ses clients. Il s’agit de veiller en particulier à ce que leur choix soit fait en toute conscience, sans réticence dans le cadre d’une information complète leur permettant de choisir la meilleure offre.

La société BTM respecte les règles d’une concurrence loyale et rejette la corruption sous toutes ses formes. Avec les marchés nationaux, elle respecte le cahier des charges imposé et s’interdit d’accorder des gratifications commerciales supplémentaires.

BTM prend également des engagements sociaux afin d'améliorer le bien-être des collaborateurs pendant le temps de travail et la qualité de vie en France. Cela est possible grâce à de nombreuses actions :

1) L'amélioration des conditions de travail

- La mise en place d'une politique de prévention des risques et de la sécurité, avec une mise à jour du document unique ; des formations incendies et des panneaux d'affichage sur la sécurité, la formation du personnel aux gestes qui sauvent (manipulation extincteurs, gestes premiers secours, exercice d'évacuation).
- Une veille à un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle avec des horaires dits de jour et non pas en 2/8 ou 3/8 et un engagement au quotidien pour le respect des repos et durées maximales autorisées de travail.
- Des équipements de protection individuelle sont mis en place pour préserver la santé et la sécurité des collaborateurs. Le personnel susceptible de manipuler des produits lessiviels à présent Eco labélisés (cas rarissime puisque ceux-ci nous sont fournis en container) est équipé d'EPI adaptés. Aucun produits lessiviels nocifs pour la santé n'est utilisé (arrêt du nettoyage à sec par exemple). Un affichage rappelant les règles de sécurité ainsi que les fiches techniques des produits sont également présents dans le local destiné au produits lessiviels.
- Les matériels de production mis en place lors de la prise en main de nos nouveaux locaux est entièrement neuf, ce qui améliore aussi grandement l'ergonomie des postes et le bien-être au travail (moins d'effort physique, adaptation des postes à la taille du personnel, moins bruyant...).
- Campagne de formation pour améliorer les conditions de travail et la santé des collaborateurs par le biais de formation « Gestes et Postures ».
- Le résultat d'une étude de poste par la CARSAT a validé l'ambiance respiratoire de l'entreprise.
- Nos collaborateurs exposés aux risques de maladies infectieuses bénéficient d'un suivi particulier auprès de la STCS.
- En collaboration avec la Santé au Travail, des actions de sensibilisation sont menées afin d'améliorer l'ergonomie des postes exposés aux postures pénibles, de prévenir les équipes des éventuels risques, de former à l'hygiène et à la sécurité les nouveaux arrivants, etc...
- Organisation de la garde des enfants avec une crèche d'enfants à proximité ouverte de 6 à 22 heures et une place prioritaire en cas de besoin pour l'un de nos agents.
- L'activité de proximité non délocalisable pérennise les emplois dans notre région.

2) L'amélioration du climat social

- L'intégration et formation aux postes de chacun des collaborateurs ainsi que de stagiaires et d'étudiants en contrat d'alternance.
- Notre entreprise dite de « main d'œuvre » offre une opportunité d'embauche à des collaborateurs sans qualification particulière et travailleurs en situation d'handicap. Les valeurs et les qualités de chacun permettent une ouverture pour l'embauche au sein de nos locaux. BTM garantit l'égalité de traitement et des chances au cours du recrutement et du parcours professionnel.
- La représentation des salariés est assurée, avec une délégation du personnel (CSE).
- Un repas annuel est organisé afin de tisser des liens entre les collaborateurs de l'entreprise et favoriser le climat social.
- Un espace détente convivial dans l'entreprise est en place (café, micro-ondes, frigo),
- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- BTM lutte contre toutes formes de discriminations avec la mise en place d'une charte contre le harcèlement et les violences et d'un dispositif d'alerte, favorisant la proximité de l'emploi et l'égalité des chances.
- Une newsletter bimestrielle en place depuis 2019 pour informer nos collaborateurs de la vie économique de nos clients ainsi que de celle de notre entreprise.
- Adhésion à un CE externalisé depuis début 2022 pour bénéficier d'avantages privilégiés.

3) Quelques indicateurs sociaux

BTM c'est :

- 55% de femmes dans l'effectif
- 48% de nos collaborateurs ont moins de 25 ans et plus de 50 ans
- 7 nationalités
- 2625 heures de formation depuis 2021 (soit 29 salariés formés)

Travailleurs
handicapés

Nous recrutons !



GEIST
Généraliste d'Économie Industrielle et Sociale

4) Partenariats

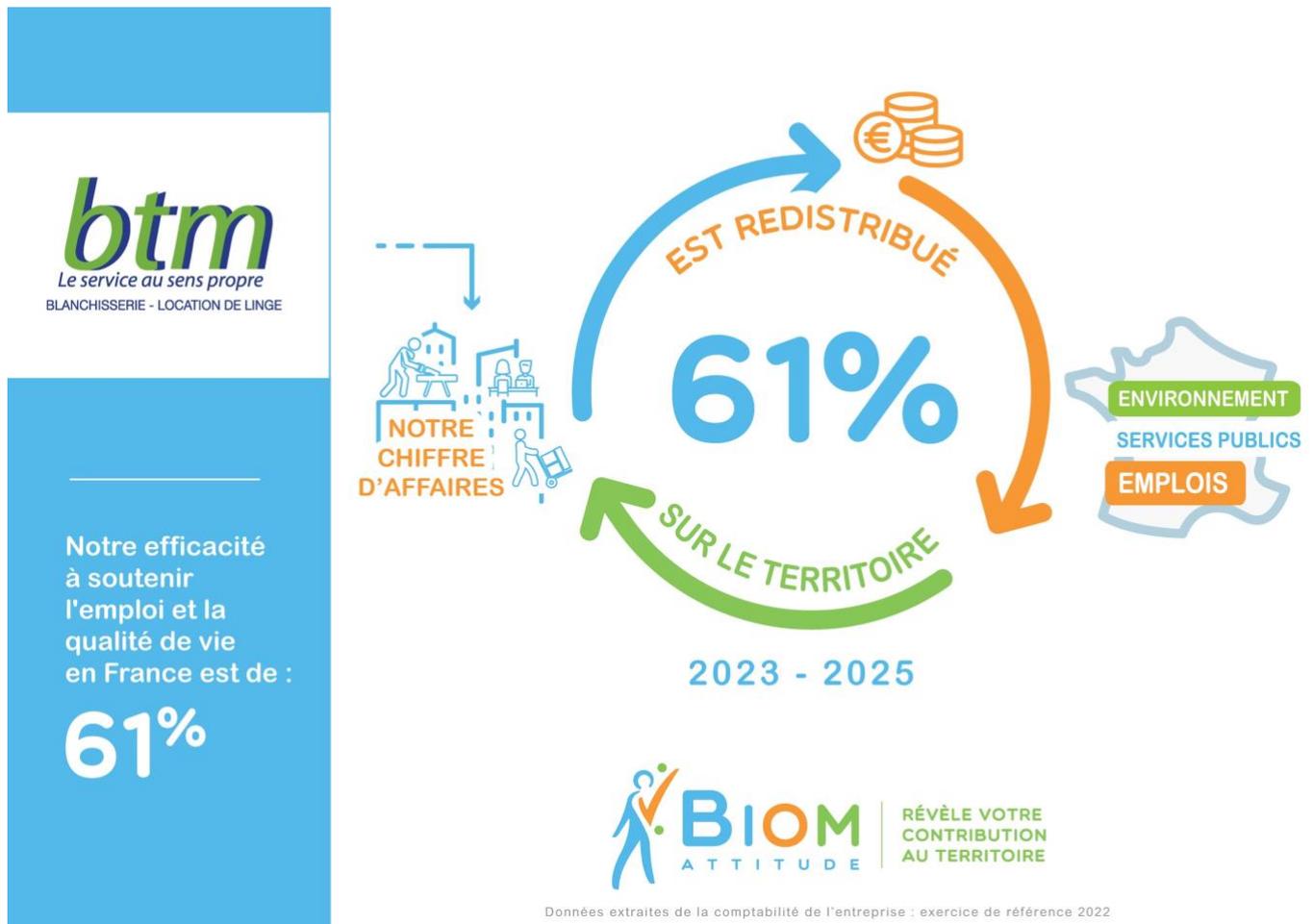
- Des dons et mécénats à des associations sportives tel que Cholet Basket, Club de Hockey Les Dogs de Cholet, Carisport, Cyclistes Cholet Pays de la Loire, Football Club de Montrevault, L'École de Musique de Montrevault sur Èvre... sont organisés chaque année.
- Participation au Téléthon et opérations promotionnelles et caritatives avec nos clients.
- Un partenariat avec un ESAT est réalisé pour l'entretien des espaces verts et le désherbage manuel (sans pesticide).
- Don de tissu pour la fabrication de sur blouses pour le personnel soignant, de masques pour enfants (Solutions Covid) au cours de la période de confinement et gratuité de l'entretien des vêtements du personnel des centres Covid de notre communauté de commune.

5) Évaluation Biom

Dans un contexte en pleine mutation, pour notre entreprise, plus que jamais l'Homme est au centre de nos préoccupations et, au quotidien, nous œuvrons pour soutenir l'emploi et la qualité de vie en France.

Nous pensons que notre engagement a du sens et, afin d'en mesurer les retombées économiques, nous avons entrepris avec l'agence de notation BIOM WORK, le calcul de notre performance à bien recycler la dépense de notre client sur le territoire.

Le % Biom est la performance économique d'une entreprise à répondre aux enjeux de développement durable de son territoire, enjeux définis au travers de référentiels ayant fait l'objet d'études et de concertations publiques avant d'être reconnus comme officiels et d'intérêt public. Cet indicateur est indiscutable au plan comptable et sur la finalité sociétale des dépenses. L'indicateur « BIOM » permet de mesurer ce que l'entreprise reverse à son territoire sous forme d'emplois, de formation, d'impôts payés en France, de dépenses pour l'environnement, etc...



AGIR ENSEMBLE POUR L'EMPLOI ET UNE ECONOMIE DURABLE

61% du montant HT de notre prestation sont reversés pour l'emploi et les services qui sont essentiels au maintien de notre qualité de vie en France : santé, retraites, écoles, sécurité, routes, emplois... et actions environnementales. C'est la contribution **économique et sociétale** de l'entreprise.

Tenir compte de cette information est essentielle pour comparer les offres et choisir son fournisseur. Le client mesure l'efficacité sociétale de son choix à développer l'emploi et à agir pour un développement durable de notre société.



SOCIAL

- Emploi de personnes en situation de handicap avec le recours à des Entreprises Adaptées
- Démarche de santé sécurité au travail
- Formation des collaborateurs, montée en compétences



ENVIRONNEMENT

- Démarches de réduction des consommations d'eau et d'énergie
- Utilisation de produits éco-responsables
- Tri, recyclage et valorisation des déchets

Données extraites de la comptabilité de l'entreprise : exercice de référence 2022



Annexe 1

BTM est membre du Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles :



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES ADHÉRENTES AU GEIST

Conseil et Expertise

- Connaître et comprendre les attentes des secteurs d'activités des clients
- Offrir des solutions parfaitement adaptées à leurs besoins
- Construire une relation collaborative et pérenne
- S'inscrire dans un processus d'amélioration continue

Qualité des Services

- Approvisionner les bons articles au bon endroit et au bon moment
- Garantir la qualité du traitement industriel pour chaque article
- Assurer la conformité avec les normes en vigueur

Relation Client

- Mettre en œuvre les moyens nécessaires au suivi de la prestation
- Fournir l'ensemble des informations indispensables au client
- Accompagner le client sur ses problématiques

Engagements RSE

- Protéger l'environnement
- Identifier et respecter toutes les parties prenantes
- Promouvoir l'éthique des affaires via les pratiques de l'entreprise

10, rue du Débarcadère – 75852 PARIS Cedex 17
Tél. 01 40 55 11 77 - Fax 01 47 23 45 76 - E-mail : geist@geist.fr - Site : <http://www.geist.fr>
Déclaré sous le n° 14388 – Siret 302 696 042 00050 – APE 9411Z

Annexe 2

Plan d'actions : Objectifs 2022-2023

| Objectif / cible à atteindre | Moyens mis en œuvre pour la réalisation | Personne responsable de l'action | Mise en œuvre de l'action |
|---|--|--|---------------------------|
| Meilleure utilisation du papier | <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation de papier. - Augmentation de la part de l'utilisation de papier recyclé. - Sensibilisation du personnel (réutilisation en papier brouillon, impression des documents finaux uniquement...). - Développement de la dématérialisation. | L'ensemble des salariés de BTM et notamment le service administratif | Immédiate |
| Réduction des consommations d'énergie | <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations d'eau, de gaz et d'électricité. - Maintien des suivis des consommations d'énergie et des eaux de rejet. - Sensibilisation du personnel (mise en veille du poste sur les temps de pause...) | L'ensemble des salariés de BTM | Immédiate |
| Réduction des consommations de carburants | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réduction des consommations de carburants. - Sensibiliser l'équipe logistique à l'éco-conduite. - Poursuivre l'optimisation des tournées de livraison. | L'ensemble des salariés de BTM et notamment le service logistique | Immédiate |
| Limiter la production de déchets | <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la part de déchets valorisés. - Sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques du tri sélectif. - Sensibilisation de la clientèle pour limiter les emballages plastiques. | L'ensemble des salariés de BTM | Immédiate |
| Politique d'achats | <ul style="list-style-type: none"> - Développement de la procédure de contrôle des fournisseurs sur leurs bonnes pratiques environnementales | Parties prenantes fournisseurs | Immédiate |
| Développement économique durable | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une enquête de satisfaction client. - Répondre aux exigences de qualité de nos clients - Construire des relations stables et pérennes | L'ensemble des salariés de BTM et notamment le service administratif | Immédiate |